

# Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Novembre - Décembre 2015



## Unis et solidaires

Réunis en séminaire du Conseil d'administration de l'Udaf (Union départementale des associations familiales) le 14 novembre, les 40 personnes présentes, administrateurs, bénévoles des associations et cadres des services de l'Udaf invités à ce rendez-vous annuel de réflexion étaient encore dans la sidération et le choc de ce qu'ils venaient d'apprendre après les attentats de Paris.

Le Président Alphonse Pierre, après avoir, au nom de tous, fait part de notre consternation et de notre solidarité profonde avec les familles touchées, a voulu rappeler les fondements de l'action familiale et les valeurs que nous portons ensemble. Il a dit toute l'importance symbolique de nous réunir ce jour dans un centre socio-culturel de quartier (l'Elsau), ouvert à tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, quels que soient leurs origines sociales ou culturelles, quels que soient leurs centres d'intérêt. En ce lieu, chacun peut trouver à partager avec les autres. C'est cet esprit qui est également le nôtre, un esprit d'ouverture et de respect à chacune et à chacun.

Les membres présents ont pris connaissance du message de l'UNAF exprimé dès vendredi soir 13 novembre et le relayent ici auprès de tous nos lecteurs et auprès des familles du Bas-Rhin :

*« Avec l'ensemble de ses membres, et en qualité de représentante de l'ensemble des familles françaises et étrangères qui vivent en France, l'UNAF pense avec douleur et compassion aux victimes, aux blessés et à leurs familles qui vivent des heures infernales.*

*Encore sous le choc, nous dénonçons la violence et l'aveuglement de ces actes barbares perpétrés contre des personnes qui avaient pour seule envie d'aimer la vie. Mélangés à d'autres, quelles que soient leurs situations, leurs convictions, leurs religions, ces innocents partageaient l'amour de la musique ou du sport, ils célébraient la vie entre amis ou en famille.*

*Notre liberté, notre fraternité sont combattues par les extrémistes... il nous faut donc en être fiers et défendre avec détermination et sang-froid ces valeurs qui font aussi notre force et notre unité nationale.»*

L'Udaf et les 46 associations familiales présentes ou représentées sont au côté de tous nos concitoyens et résidents qui aspirent à vivre dans un pays libre et apaisé, un pays de solidarité, un pays de joie et de bonheur, un pays de paix et de tolérance, un pays de culture et d'ouverture.

L'Udaf et les associations familiales veulent dire aussi leur volonté de continuer à agir, partout où elles sont présentes, pour défendre notre qualité de vie, en nous souvenant sans cesse de l'esprit de résistance qui a fondé nos mouvements, l'esprit pionnier inventeur d'innovations sociales (pour l'éducation de nos enfants dans la sécurité, pour la santé pour tous, pour des logements dignes, pour l'emploi, pour le droit à la culture), l'esprit d'unité nationale, l'esprit de la République que le terrorisme veut atteindre. Notre action se fait et continuera à se faire dans chacun de nos foyers, dans chacun de nos quartiers, dans chacune de nos communes, dans chacune de nos associations pour défendre nos valeurs et préserver cette France que nous aimons, unie et solidaire.

L'Union Nationale des Associations Familiales au niveau national est l'institution chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. L'Udaf Bas-Rhin est l'union départementale pour les familles du Bas-Rhin.  
[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr) et [www.udaf67.fr](http://www.udaf67.fr)

### Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

#### Les prochains rendez-vous du Réseau départemental d'accompagnement des parents

Après les premiers forums qui se sont réunis avec succès, le Réseau continue à mobiliser les acteurs de l'accompagnement sur les différents territoires du Bas-Rhin. Les prochains rendez-vous sur le site du Réseau :

<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/rencontres-forums.html>

réseau d'accompagnement des  
**PARENTS**

#### Les 15 ans de Lire et faire lire



Pour fêter l'anniversaire de Lire et faire lire, l'association nationale a lancé l'opération « **15 ans, 15 auteurs** ». Strasbourg a été choisie parmi les 15 villes et accueillera Bernard FRIOT, **le vendredi 27 novembre** toute la journée à la médiathèque Malraux de Strasbourg. Ce sera l'occasion pour les nombreux bénévoles intervenants auprès des enfants de venir échanger et travailler avec un auteur jeunesse sur son œuvre.

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

**Vous souhaitez vous aussi donner de votre temps et venir partager le plaisir de la lecture, vous pouvez contacter l'Udaf Bas-Rhin ou la Ligue de l'enseignement du Bas-Rhin.**  
[udaf67@udaf67.fr](mailto:udaf67@udaf67.fr)

#### L'UNAF et l'Udaf Bas-Rhin à la journée technique sur les schémas des services aux familles

**Lundi 12 octobre**, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la CNAF ont organisé une journée technique sur le déploiement des schémas départementaux des services aux familles en présence de Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat en charge de la famille.

Dominique Leblanc, directeur de l'Udaf Bas-Rhin, a témoigné sur le rôle de l'Udaf lors d'une table ronde intitulée « Regards croisés de différents acteurs sur les enjeux d'un schéma départemental des services aux familles ».

Cette journée a permis de rappeler les enjeux de ce nouvel outil, de présenter le guide d'élaboration des schémas, d'obtenir de premiers éléments d'évaluation de la phase de préfiguration et de donner des éléments pour améliorer les diagnostics sur la parentalité. [http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_schemas\\_services\\_familles\\_-\\_Integral-juin\\_2015.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_schemas_services_familles_-_Integral-juin_2015.pdf)

#### L'UNAF s'oppose à la privation automatique d'Allocation de rentrée scolaire pour les familles d'enfants placés

La proposition de loi relative à la protection de l'enfance prévoit de priver automatiquement de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) les familles d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Et ce quelle que soit l'origine du placement, et même si les parents souhaitent contribuer à leur éducation. Le produit de l'ARS serait versé au service auquel l'enfant est confié.

L'UNAF rappelle son opposition à toute mesure privant automatiquement de prestations la famille d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Le placement de l'enfant est une mesure de protection de l'enfance, parmi d'autres, garantissant une sécurité que l'enfant ne pourrait trouver au domicile familial. Mais si les parents sont dans l'incapacité d'assurer cette sécurité, justifiant ainsi la mesure de séparation de l'enfant, cela ne signifie pas qu'ils soient maltraitants ni que leur incapacité soit permanente et irrémédiable.

**Rappelons que la majorité des enfants placés (plus de 65%) le sont pour des raisons n'impliquant aucune maltraitance.**

Nombre de parents d'enfants confiés à l'ASE sont désireux d'exercer l'essentiel de leurs obligations auprès de leur enfant, bien qu'empêchés en partie par les difficultés matérielles et accidents de la vie, les troubles affectifs, ou encore les problèmes de santé divers. Les parents d'un enfant placé doivent être en mesure de lui témoigner par de petits achats une forme d'attention et de sollicitude, de s'investir dans son éducation en participant à l'achat de fournitures scolaires et de livres à la rentrée. **Les priver du bénéfice de l'ARS, c'est les priver d'un moyen d'être parents.** C'est aussi réduire les chances d'un retour réussi de l'enfant au sein de sa famille.

Cette mesure serait contraire à la loi, qui assigne à la protection de l'enfance la mission de « prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités ».

Cette journée a permis de rappeler les enjeux de ce nouvel outil, de présenter le guide d'élaboration des schémas, d'obtenir de premiers éléments d'évaluation de la phase de préfiguration et de donner des éléments pour améliorer les diagnostics sur la parentalité. Lien

## Défendre l'existence des CCAS

La loi NOTRe rend désormais facultative la constitution d'un CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants. Le CCAS garantit pourtant un espace de réflexion original, ouvert sur le tissu associatif, sur les questions sociales locales. Ramener ces questions au seul conseil municipal risque de les noyer au milieu de nombreux dossiers et de priver la commune de l'apport d'acteurs de terrain. Malgré leurs faibles moyens financiers, combien d'actions innovantes fondées sur le partage, l'entraide, dans les CCAS des petites communes ! Le CCAS agit dans la proximité : il garde tout son rôle dans l'identification des personnes fragiles et dans leur orientation vers des solutions adaptées. Nous devons donc rester vigilants afin d'éviter la dissolution de CCAS actifs, même de petite taille ; nous devons aussi investir les intercommunalités pour y porter la voix des familles du territoire.

N'hésitez pas à demander de l'aide à votre UDAF pour rencontrer les élus et les convaincre de donner une place à l'action sociale et à la représentation familiale.



## Loi de finances pour 2016 : Incertitudes sur le financement de la branche famille

Le financement de la branche famille ne cesse d'être fragilisé. La baisse de cotisation employeur «famille» issue du pacte concernera 9 salariés sur 10, soit 3,1 milliards à compenser d'avril à décembre 2016, et 4,5 mds les années suivantes. Le projet de loi de finances pour 2016 prévoit le transfert au budget de l'Etat du financement de l'allocation de logement familiale. Or c'est une prestation par nature familiale (le premier droit d'une famille est de disposer d'un toit) et financée par la branche famille depuis 1946. Pour l'UNAF, ce choix de financement est illogique et incertain.

## L'Université des Familles



L'Université des Familles est une série de conférences-débats organisées par l'UNAF et/ou les UDAF autour de problématiques familiales. Les sessions de l'Université des familles sont diffusées en DIRECT sur Internet et permettent à chacun de questionner par messagerie les intervenants.

Les conférences sont accessibles en différé la semaine suivante à partir de la plate-forme vidéo dédiée. Quatre conférences auront lieu en novembre – décembre 2015.

### Le 19 novembre, à partir de 18h : Les innombrables difficultés des mères seules

Avec Sylvie Daveau, responsable de la Halte des Parents (Fondation d'Auteuil)

Les familles monoparentales sont confrontées à des difficultés nombreuses : gestion du quotidien, éducation des enfants, accès à l'emploi, fragilité économique... L'isolement est, pour de nombreuses mères seules, un autre obstacle de taille. Il se pose comme un élément de fragilisation sociale, psychologique et bien-sûr parentale : assurer, seule, la responsabilité de l'éducation des enfants n'est pas chose aisée. De nombreuses formes de solidarités de proximité existent, qu'elles soient portées par des associations ou développées de façon plus informelle.

### Le 24 novembre, à partir de 18 h : Le jeu en famille

Avec Pascal Deru, auteur de « le jeu vous va si bien » et Remi Arbeau, responsable Ludothèque Denise Garon (Paris) et de l'Association française des ludothèques

### Le 8 décembre 2015, à partir de 18 h : De quel budget a-t-on besoin pour mener une vie décente ?

Avec Pierre Concialdi, économiste (Institut de Recherche en Economie Sociale) et Didier Gelot, secrétaire général de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

### Le 14 décembre 2015, à partir de 18 h : Les tout petits et les écrans

Avec Sophie Jehel, Maître de Conférences et Héloïse Junier, psychologue et journaliste

# Du côté des mouvements familiaux

## Dessine-moi une passerelle



ENFANCE  
ET PARRAINAGE  
DE PROXIMITÉ

L'association Dessine-moi une passerelle vous invite à partager un moment convivial.

**Samedi 12 décembre 2015 de 14h30 à 17h, au centre socioculturel du Fossé des Treize, 6 rue Finkmatt, à Strasbourg.**

Prenez connaissance des nouveaux témoignages de parrainages : <http://dmpstrasbourg.canalblog.com>

## Associations familiales catholiques (AFC)



### Enquête les gestes des familles pour faire des économies d'énergie

Les AFC ont lancé une enquête en ligne sur les habitudes des familles quant aux économies d'énergie.

[www.afc-france.org/consommation/vie-quotidienne/developpement-durable/2406-enquete-les-familles-a-economie-d-energie](http://www.afc-france.org/consommation/vie-quotidienne/developpement-durable/2406-enquete-les-familles-a-economie-d-energie)

## Association Générale des Familles du Bas-Rhin



### Catalogue des Formations 2016

Il s'adresse aux professionnels qui travaillent et s'occupent d'enfants et à toute personne désireuse :

- d'acquérir et d'enrichir ses connaissances,
- de découvrir et développer de nouvelles méthodologies professionnelles,
- d'appréhender et de parfaire des techniques managériales. Catalogue formations :

[www.agf67.fr/images/newsletter/CATALOGUE%202016%20version%203.1.pdf](http://www.agf67.fr/images/newsletter/CATALOGUE%202016%20version%203.1.pdf)

Fiche d'inscription :

[www.agf67.fr/images/newsletter/fiche%20dinscription.pdf](http://www.agf67.fr/images/newsletter/fiche%20dinscription.pdf)

Renseignements au 03.88.21.13.65

## Du côté du Haut-Rhin

### Une nouvelle Lettre d'information de l'UDAF du Haut-Rhin



En ce mois de novembre, l'UDAF du Haut-Rhin adresse à tout son réseau sa première lettre. Au sommaire : un zoom sur le Programme Renault-Mobiliz pour favoriser la mobilité des personnes en situation de précarité, la présentation de la Maison des Associations Familiales et des Familles (MAAF), un nouveau lieu dédié aux familles à Colmar, un zoom sur l'association Amitiés Autisme, l'agenda des événements de cet automne. Après le nouveau site, c'est pour nos collègues et amis du Haut-Rhin un nouvel élément de la communication l'UDAF au service des familles.

## Novembre pour les parents



### Le REAAP 68 est devenu Réseau Parents 68 site :

<http://www.reseauparents68.com/>. Les actions proposées par les partenaires des six réseaux locaux du Réseau parents 68

permettent de conforter les compétences des parents lors des différentes étapes du développement de l'enfant. Un mois de rencontres et d'échanges pour toutes les familles du Haut-Rhin est programmé en ce mois de novembre : un peu plus de 50 actions sur tout le département. Rencontres, débats, activités entre parents ou avec les enfants, animés par des professionnels et bénévoles. Programme détaillé des animations sur le site <http://novembrepourlesparents.fr>

## Zoom sur...

### Une association familiale au cœur d'un territoire : l'AGF, section de Benfeld

L'AGF, Association Générale des Familles, a été créée à Benfeld il y a 50 ans, en 1965, pour être un lieu de concertation, de coordination, de ressources pour les sections locales AGF des villages environnants. Un bureau d'accueil est mis en place. Très vite, il devient un lieu où les familles de Benfeld viennent chercher des réponses, échanger, exprimer une difficulté. Devenue Point info familles, l'antenne locale de la grande association départementale, s'adresse à toutes les familles de ce territoire de Centre-Alsace.

#### Un territoire jeune, une population mobile

La Communauté de Communes de Benfeld (CO-COBEN), compte **17 824 habitants**, 7052 ménages parmi lesquels 45,6 % ont un ou des enfant(s) (données 2012). On compte 2 500 allocataires CAF. Près de **4000 enfants et jeunes de moins de 25 ans** vivent dans ces familles allocataires qui se répartissent à peu près par tiers, entre les moins de 6 ans, les 6-11 ans et les 12 ans et +. La population du territoire peut donc être considérée comme jeune.

La population est en constante augmentation avec un solde migratoire positif (les nouveaux habitants sont plus nombreux que ceux qui les quittent et un fort taux de natalité (13,4 ‰). Les 0 - 6 ans sont en augmentation depuis 5 ans. On peut constater également un vieillissement de la population, Le nombre de familles monoparentales (19 %) ne cesse d'augmenter. Les femmes sont souvent présentes dans la catégorie Employés puis Professions intermédiaires et enfin Ouvriers. Leurs salaires sont modestes et inférieurs aux salaires des hommes dans toutes les catégories.

**Le parc de logements** est diversifié avec 15 % de logements aidés et 54 % de logements en collectif. Pour la commune de Benfeld, 54 % des ménages sont propriétaires de leur logement alors que 43 % sont locataires (3 % sont logés à titre gratuit).

On constate **une certaine mobilité** au sein de la population. Il y a des arrivées et des départs réguliers de familles, en partie liés à la fluctuation de l'emploi. La solidarité naturelle qui existe entre les anciens habitants n'existe pas forcément pour les nouveaux arrivants. Il est donc important de leur proposer des temps de rencontre qui permettent de nouer des liens, de favoriser l'intégration, de susciter une forme de solidarité.

#### Des activités adaptées aux besoins de la population

Les locaux de l'AGF sont occupés en permanence pour l'accueil du public (Point info famille), pour des cafés-parents, des activités (peinture enfants - scrabble - anglais - art manuel etc...), des accueils « spécialisés » (psycho praticienne, accueil / Information du consommateur,...)

Toutefois, l'AGF de Benfeld propose également des activités dans d'autres salles.

Les habitants de Benfeld sont demandeurs de soutien, dans de nombreux domaines Les échanges individuels, les travaux communs, les rencontres lors de temps forts avec les familles et les représentants des instances locales font la vie de l'association.

Les parents sont confrontés à des questionnements sur leurs compétences parentales. Ils sont amenés à chercher des réponses dans les médias ; l'AGF pense que ceux-ci ne peuvent se substituer à des rencontres avec d'autres parents pour le partage d'expériences.

Certains parents ont parfois le sentiment d'être incompetents pour accompagner la scolarité de leur enfant. Il est important de leur donner l'occasion d'échanger avec d'autres parents et avec des professionnels.

Certaines familles, confrontées à la violence intrafamiliale, se soumettent à la loi du silence, Il est urgent de faciliter l'accès à l'information et l'accompagnement des victimes et leurs proches et d'interpeller les Pouvoirs publics sur le manque de structures spécifiques dans le Centre-Alsace.

Les familles sont parfois confrontées à des problématiques liées à la consommation. La situation budgétaire des familles se dégrade. Cela impacte l'unité de la famille. Il est important de lutter contre l'isolement social, notamment de la personne âgée.

#### Bientôt Centre social familial ?

Aujourd'hui Espace de Vie Sociale (EVS), l'association espère devenir Centre social familial. La demande en a été faite récemment auprès de la CAF. Si celle-ci est approuvée, c'est la perspective d'un nouveau développement pour une association au cœur de son territoire. Comme le dit, enthousiaste, la Présidente : « Nous sommes à un moment clé de notre association, un peu comme un poussin prêt à quitter sa coquille ». Une nouvelle naissance après déjà cinquante ans d'existence.

Le blog de l'AGF Secteur de Benfeld :

<http://agfbenfeld.free.fr>

Vous y retrouverez les nombreux projets de cet automne, en lien avec la commémoration du 50ème anniversaire de la section.

**Adresse : 8 Rue du Châtelet, 67230 Benfeld**

**Téléphone : 03 88 74 44 13**

## Informations diverses

### Baromètre des aidants 2015

A l'occasion de la Journée Nationale des Aidants le 6 octobre, la Fondation April a publié les résultats du Baromètre des aidants 2015 réalisé en juin 2015 avec l'institut d'études BVA.

Il vise à comprendre et à suivre cette problématique sociale en pleine évolution et à appréhender, le plus exhaustivement possible, leur situation. Son autre spécificité est de confronter la perception des aidants et des non-aidants.

Il révèle que la France compte aujourd'hui 11 millions d'aidants. 2 Français sur 10 déclarent apporter régulièrement et bénévolement une aide à un ou plusieurs proches malades, en situation de handicap ou dépendants.

A télécharger sur :

[www.fondation-april.org/barometre-fondation-april](http://www.fondation-april.org/barometre-fondation-april)

### Liquidation du CREAMI Alsace



L'équipe et les dirigeants du CREAMI Alsace (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) apprennent en juillet dernier que l'association avait perdu le marché de l'accompagnement des

apprentis handicapés AGEFIPH. Le Service d'accompagnement régional des apprentis handicapés (SARAH) avait été initié en 2003, à la demande de l'AGEFIPH. Il a eu dès le départ comme objectifs principaux de faciliter l'accès à l'apprentissage de personnes en situation de handicap et de favoriser la réussite de leur parcours de formation jusqu'à l'obtention d'une qualification.

La perte de cet important service a entraîné la fin du CREAMI Alsace, prononcée par la Justice le 19 octobre 2015. En effet, les moyens de l'association ne permettaient pas de faire face au coût des licenciements. Alors que dans la grande région ont successivement disparu les CREAMI Lorraine et Alsace, le souhait désormais est d'accompagner le CREAMI Champagne-Ardenne à la constitution d'un CREAMI pour la nouvelle grande région ACAL, un grand territoire, aux réalités diverses, au moment même où l'Etat reconnaît l'utilité des CREAMI qui pourrait être inscrite dans la future loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population.

## Une étude de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS Alsace) sur les personnes âgées

L'ORS Alsace a publié récemment une étude intitulée « Personnes âgées et précarités en Alsace ». Celle-ci donne une vision d'ensemble, « populationnelle », de la fragilité et de ses déterminants. Elle permet ainsi, par ce tableau général présentant les différents déterminants de la fragilité, d'inviter à l'action. Les auteurs expliquent que « la pratique gérontologique, qui est le fait quotidien de nombreux professionnels de terrain, ne peut être réduite à un indicateur de synthèse ». L'étude invite alors à valoriser au mieux cette expertise portée par les acteurs du quotidien.

Lien : <http://www.orsal.org/activites/etudes/pdf/Rapport%20final%20OPA%20precarite%2015.07.21a.pdf>



### Semaine de la sécurité des patients

La sécurité des soins est un objectif majeur pour l'ensemble des acteurs du système de santé. Le ministère chargé de la santé organise **du 23 au 27 novembre 2015** la 5ème édition de la Semaine de la sécurité des patients (SSP) pour favoriser la communication sur la sécurité des soins et le dialogue entre les patients, les usagers et les professionnels de santé. Cette année, le ministère a choisi de traduire son engagement auprès des usagers et de leurs représentants au travers d'un partenariat avec le collectif interassociatif sur la santé (CISS).

## Agenda

### Retrouvez l'agenda des associations familiales et de leurs partenaires

sur le site de l'Udaf Bas-Rhin :

<http://www.udaf67.fr/fr/agenda.html>

## Dossier spécial :

### COP21 : L'économie sociale et solidaire s'engage !

L'économie sociale et solidaire est «un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine».

Les associations en font bien entendu partie et les associations familiales se sentent particulièrement concernées par l'initiative :

1 000 structures de l'ESS s'engagent pour la Transition Énergétique Citoyenne.

Engagez-vous !

A l'approche de la COP 21, la conférence de Paris sur le climat, l'économie sociale et solidaire doit montrer qu'elle est présente dans le débat et qu'elle est porteuse d'une voie originale et solidaire de la lutte contre le réchauffement climatique : la transition énergétique citoyenne. Une initiative à la portée de toutes les structures de l'ESS : s'engager sur deux ou trois actions simples pour passer des paroles aux actes. Quelques exemples : passer à une électricité 100 % verte et coopérative, participer à un projet citoyen d'énergie renouvelable, réduire sa consommation d'énergie...

C'est dans cet objectif qu'est lancée l'initiative «1 000 structures de l'ESS s'engagent pour une transition énergétique citoyenne », animée par le Labo de l'ESS, avec le soutien des instances de l'Économie Sociale et Solidaire.

#### De quoi s'agit-il ?

De proposer aux petites et moyennes structures de l'ESS de marquer leur implication dans la transition énergétique, en prenant quelques engagements très concrets et simples à réaliser. En se rendant sur les pages web dédiées à l'opération, chaque structure peut choisir deux ou trois actions parmi les cinq proposées et s'engager à les réaliser avant fin 2016. Le site propose des explications, des conseils et des outils pour mettre en œuvre ces actions.

Une façon concrète d'agir pour la transition énergétique, à la portée de toutes les structures de l'ESS.

#### Agir pour la transition énergétique, c'est à la portée de tous

La très grande majorité des structures de l'économie sociale et solidaire se sent concernée par la transition énergétique et souhaite en être acteur.

Nous vous proposons de le faire dans le cadre d'une démarche collective. Dans le débat qui entoure la préparation de la COP 21, on entend encore peu la voix de l'ESS. Renversons la vapeur ! Affirmons ensemble que l'ESS agit pour le climat et peut devenir un moteur de la transition énergétique, en lui donnant une dimension citoyenne et inclusive. Juste avant la COP 21 et pendant le Mois de l'ESS, nous rendrons publics l'engagement des 1 000 (ou plus !) structures participant à l'opération, simultanément avec les engagements des instances du secteur réunies dans la Chambre Française de l'ESS et d'un pool de grandes entreprises du secteur.

## C'est tout simple !

Choisissez deux engagements (ou plus) parmi ceux qui vous sont proposés via le lien ci-dessous et signez. Vous aurez ensuite une année pour les réaliser et revenir le dire. Et faites-le savoir, montrez que vous vous êtes engagés, à vos proches, à votre réseau. Proposez à vos partenaires d'en faire autant, pour que nous soyons 1 000 à l'arrivée.

**Date limite : le 27 novembre 2015, n'attendez pas !**

Lien : Engagez-vous maintenant !

Site internet : <http://www.lelabo-ess.org/>

## Mois de l'économie sociale et solidaire 2015

En novembre 2015 a lieu la 8ème édition consécutive du Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) organisée par la CRESS Alsace, rendez-vous annuel avec le public des acteurs alsaciens de l'ESS, des collectivités et des partenaires.

Le Mois de l'ESS est une vitrine de la diversité et de la vitalité des composantes de cette autre façon de concevoir l'économie et l'entreprise qu'est l'ESS.

De nombreuses manifestations sont organisées dans toute la région.

Programme :

<http://cress-alsace.org/spip/spip.php?rubrique249>

